

Communiqué de presse : 04 novembre 2014

ANNE COULON-RANA, AVOCATE AU SEIN DE L'INDIAN DESK D'ADAMAS, NOMMÉE CONSEILLER DU COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE EN INDE

Anne Coulon-Rana, avocate au sein de l'Indian Desk d'ADAMAS, a été nommée conseiller du commerce extérieur de la France en Inde.

Spécialisée sur les thématiques du droit des sociétés, droit des affaires internationales, négociation de contrats internationaux et investissements internationaux aux côtés des associés spécialisés d'ADAMAS, Anne Coulon-Rana a désormais pour mission, en plus de celles qui lui incombent pour l'Indian Desk d'ADAMAS supervisé par Maître Jean-Marie Tocchio, d'accompagner la France et les entreprises françaises dans le renforcement de leurs liens économiques et diplomatiques avec l'Inde.

Le gouvernement de Narendra MODI lance actuellement un grand chantier sur la modernisation de ses infrastructures, sur le développement urbain, sur la mise en place de projets nucléaires civils mais aussi sur des projets d'énergies renouvelables, autant de secteurs où les entreprises françaises peuvent apporter leurs expertises.

Mécène de l'anniversaire des 50 ans des relations franco-chinoises, premier cabinet autorisé par l'Etat chinois à ouvrir un bureau en Chine, ADAMAS confirme sa dimension internationale avec le développement de l'activité locale de son Indian Desk à partir de New Delhi, place forte des affaires en Asie.

A propos d'Anne Coulon-Rana

Titulaire d'un doctorat en droit de l'université de Limerick (Irlande), Anne Coulon-Rana est avocat du barreau de Lyon. Après une expérience professionnelle riche en Asie notamment sur des projets de la Commission Européenne, et des périodes de collaboration au sein de PAV LAW OFFICES et de SCP NGUYEN PHUNG & ASSOCIES, elle a rejoint l'Indian Desk d'ADAMAS en mars 2013.

A propos d'ADAMAS (<http://www.adamas-lawfirm.com>)

ADAMAS allie une double culture publique et privée, nationale et internationale, et intervient auprès de clients institutionnels, groupes français et étrangers, entreprises privées et publiques, organismes publics et des collectivités territoriales.

Créé en 1969 et implanté à Lyon, Paris, Stuttgart, Pékin et Shanghai, ADAMAS compte une soixantaine d'avocats dont les compétences s'expriment au confluent du droit privé et du droit public des affaires : santé, sciences de la vie et pharmacie ; propriété intellectuelle, informatique et technologies de l'information et de la communication, protection des données personnelles ; concurrence et distribution ; droit des sociétés et fusions acquisitions ; fiscal ; droit bancaire ; contentieux et procédures collectives ; contrats publics, marchés publics,

ADAMAS

Avocats associés

concessions, PPP ; aménagement et urbanisme ; immobilier et construction ;
environnement ; énergie.

Contact presse :

Elliott & Markus – Nicolas Leviaux – n.leviaux@elliott-markus.com - 01 53 41 89 99